

GUEGON

PRES DE JOSSELIN (56)



31^e BOUCLES GUEGONNAISES

27 MARS 2016

GUIDE TECHNIQUE

Elite Nationale, l'épreuve se déroule
sous le règlement de la FFC
et seul le barème de pénalité FFC
sera appliqué.
Épreuve comptant

ELITE NATIONALE 13H30
Course d'attente 13H35



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de CYCLISME



www.bouclesguegonnaises.fr

Mot de bienvenue



Mickaël Bernard,
responsable course

Le comité d'organisation des « Boucles guégonnaises » est heureux de vous accueillir à Guégon, petite commune rurale de 2500 âmes, nichée au cœur de la Bretagne dans le Morbihan, et vous souhaite de passer une agréable journée sportive. Dans ce périple à travers la campagne, avant d'arriver sur le circuit final, vous pourrez découvrir notre luxuriant paysage de la vallée du Sedon par Trégranteur et Coët-Bugat. D'ores et déjà, un grand merci au public pour votre présence, mais aussi aux directeurs sportifs pour leur participation avec leurs équipes, aux sponsors pour leur soutien financier ainsi qu'aux bénévoles pour leur dévouement, car c'est grâce au concours de tous que cette épreuve cycliste est une si belle réussite depuis 31 ans.



Daniel Bourdonnais,
Président

Organisation de la journée

10h30 > 12h

- Installation des postes de radio
parking de la salle du Ponty
- Remise des dossards, plaques de cadre,
- signature de la feuille d'engagement
hall de l'école (proximité de la salle du Ponty).

11h0 > 18h30 • Vestiaire douches

Salle des sports

12h

- Réunion des directeurs techniques
et jury des commissaires
salle de la garderie scolaire
- Tirage au sort de l'ordre des voitures
des directeurs sportifs
- Consignes du Président du Jury
- Remise des macarons officiels

13h20

- Appel des concurrents
(podium ligne d'arrivée)

13h30

- Départ fictif de l'épreuve (podium)

13h35

- Départ réel (km 0) route de Guéhenno
(2kms du rassemblement)

17h15

- Remise des gerbes sur le podium
protocolaire de la ligne d'arrivée

17h30

- Réunion du jury des commissaires
salle de la garderie scolaire

18h

- Cérémonie protocolaire
- Remise des trophées
- Primes et vin d'honneur
salle du Ponty



Officiels de l'épreuve

Président :Daniel BOURDONNAIS

Vice-Présidents :Louis LÉVÉQUE et Patrice NOËL

Secrétaire :Séverine LEVEQUE et Aurélie GUILLOUX

Trésoriers :Gilbert LE BRAZIDEC et Hervé ROSELIER

CORPS ARBITRAL :

Président :Olivier PIVETEAU

Arbitres :Ludovic JOUAN et Anne MASSE

Juge à l'arrivée :Pierre MARCHADOUR

Commissaires moto :Guy AUFFRET et Bruno CHARUEL

Moto-ardoisier :Frédéric MOUNIER

Point accueil :Françoise BONNO

Coordinateur responsable course :Mickaël BERNARD

Responsable sécurité :Gilbert LE BRAZIDEC

Préposé car VIP :Louis LEVEQUE

Régulateurs :Bernard DAGORNE et Alain TRECHOT

Podium sono :Cristal Animation

Responsable ligne arrivée :Patrice NOËL

Radio-infos :Raynald BLAIS

Radio-course :HERMINE SERVICE COURSE

Speakers :Christian JOSSO & Jean GILLET

Classement informatique :Christelle BERNARD

Photo finish :André COUE

Médecin :Anca LICHE

Ambulances :GAUTIER + Protection civile

Préposé aux primes :Fabienne GUIHUR

Responsable douches :Jean-Marie LOZE

Moto Sécurité :ABEC - St Avé

Contrôle technique :U.C.P. Josselin

Préposé au protocole :Armel ROUSSELOT et Michel NIVOL

Organisation course

GAUTIER

FONCTION	PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE	CHAUFFEUR	PASSAGERS
Voiture ouverte	Crédit Agricole		
Voiture ouverte	Groupama		
Voiture ouverte	Femtures du Porhoët	Fabrice QUEREL	P. QUEREL
Assitant radio	Hemine service course	Service	Course
Majestés	Citroën Ploëmel	Alexandre ALLAIN	Les majestés
Invités n°1	Locminé auto	Damien GUIHUR	Philippe POISNEUF Jean-Marc POISNEUF Yves OGER
Invités n°2	Locminé auto	Frédéric GUILLOUX	Catherine JARNO Frédéric CALMEAU Edouard CALMEAU
Invités n°3	Locminé auto	Pierrick LEVEQUE	Jean-Paul MELLOUET Mme MELLOUET
Invités n°4	Locminé auto	Raymond NIVOL	Jean-Marc DUBOT Laurence CLAISSE
Voiture neutre n°1	Hemine service course		
Voiture neutre n°2	UCP Josselin	Ange PICAUD	David LE HAZIF
Voiture neutre n°3	Taupont cycliste	Daniel DUNOT	Gilbert BERTHO
Moto ardoisier 1	ABEC	ABEC	Frédéric MOUNIER
Moto arbitre 1	ABEC	ABEC	Guy AUFFRET
Moto arbitre 2	ABEC	ABEC	Bruno CHARUEL
Président jury	Citroën Ploëmel	Gaby BIGORGNE	Olivier PIVETEAU Ludovic GAUTIER
Arbitre n°1	Citroën Ploëmel	Camille SIROT	Ludovic JOUAN
Arbitre n°2	Le Texier Renault Josselin	Mickaël CRETE	Anne MASSE
Juge à l'arrivée	Le Texier Renault Josselin	Loïc GUILLOUX	Pierre MARCHADOUR
Voiture infos	Raynald BLAIS	Raynald BLAIS	Mickaël BERNARD Christian JOSSO
Voiture médecin	Le Texier Renault Josselin	Pascal LE GUENNEC	Anca LICHE
Ambulance	Ambulance GAUTIER	Ambulance GAUTIER	
Car balai	Citroën Ploëmel	Hervé EMERAUD	Patrice RENARD
Fourgon balai	Femtures du Porhoët (jumper)	Samuel BILLARD	
Car GAUTIER	Jacky GAUTIER	Jacky GAUTIER	Invités VIP



Infos Equipes

Parking, Départ, Arrivée

Le parking des équipes situé avenue de la ville pelote, nouvelle salle des sports à Guégon (accès fléché à partir du rond point de la Rochette à Josselin en provenance Pontivy Loudeac)

Ce parking est uniquement réservé aux véhicules officiels des équipes engagées (véhicules directeurs sportifs, véhicules d'assistance).

Les vestiaires, douches et WC seront à la salle des sports, merci de bien vouloir respecter les locaux et les laisser dans un état de propreté

Au départ les véhicules des directeur sportifs emprunteront l'avenue de la ville pelotte, puis la rue constant le Guennec et la rue Joseph Le Coq pour ainsi prendre place à l'arrière du peloton et former la caravane des véhicules. Chaque équipe ne peut envoyer qu'un seul véhicule de DS, signalé par son autocollant de pare brise

A l'arrivée

Les véhicules des DS seront déviés à 100 ml de la ligne d'arrivée par la gauche dans le sens inverse du départ pour rejoindre le parking des équipes.

Les autres véhicules seront déviés à 200 ml de la ligne d'arrivée par la droite pour rejoindre le parking salle du ponty

Responsable général de l'épreuve

Mickaël BERNARD

1 impasse des chataigniers à Guégon 56120

Tél 06 71 72 98 05 - e-mail mickaël.bernard@sobeval.com

Règlement particulier



Art. 1 Organisation

L'épreuve Les Boucles Guégonnaises est organisée par le comité des fêtes de Guégon sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 27 mars 2016.

Art. 2 Type d'épreuve

L'épreuve est réservée uniquement aux athlètes de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Elle est inscrite au calendrier national FFC « Hommes ». L'épreuve est classée en classe Elite Nationale.

Art. 3 Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005, l'épreuve est ouverte à titre individuel. La participation est limitée aux équipes définies par l'article citée en référence précédemment.

Selon l'article 2.2.003 du règlement FFC, en cas de participation individuelle, le nombre de coureurs par structure est limité à 12, une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.

Art. 4 Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 27 mars de 11h à 13h à la salle de la garderie scolaire, située à proximité de la salle du Ponty - 13 rue Saint Cado à Guégon.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les coureurs se fait à la permanence de 11h à 12h, le dimanche 27 mars.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h et aura lieu à la salle de la garderie scolaire, située à proximité de la salle du Ponty - 13 rue Saint Cado à Guégon.

Art. 5 Radio tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz. Les liaisons radio seront assurées par la société hermine service course.

Art. 6 Assistance technique neutre

Le service est assuré au moyen de 3 véhicules d'assistance neutre : UCP Josselin, Taupont Cyclisme et hermine service course.

Art. 7 Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement sera mise en place par l'organisation sur le circuit final, 600ml après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement s'effectuera selon les modalités prévues dans les articles 2.3.025 et 2.3.027.

Art. 8 Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai

peut-être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Pour des raisons de sécurité, tout coureur situé à plus de 10 minutes du groupe principal devra abandonner l'épreuve et rendre son dossard au commissaire le plus proche.

Art. 9 Classements

Le classement sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

Art. 10 Prix

Les prix suivants sont attribués :

Grille 1524/20 pour le classement de l'épreuve

1	305€	11	26€
2	229€	12	23€
3	183€	13	23€
4	152€	14	23€
5	122€	15	18€
6	107€	16	18€
7	84€	17	18€
8	69€	18	18€
9	46€	19	15€
10	30€	20	15€

Grille 396/20 - Prix spéciaux pour les 2^{èmes} catégories

1	78€	6	27€	11	8€	16	5€
2	59€	7	21€	12	6€	17	5€
3	47€	8	18€	13	6€	18	5€
4	40€	9	12€	14	6€	19	5€
5	30€	10	8€	15	5€	20	5€

Art. 11 Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la salle de l'école Saint Gildas, 13 rue de Saint-Cado à Guégon.

Art. 12 Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :
- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le premier des 2^{èmes} catégories

Ils se présenteront dans un délai maximum de 5 minutes après leur arrivée.

La remise des trophées au 3^{èmes} et au 1^{er} des 2^{èmes} catégories aura lieu dans la salle du Ponty.

Art. 13 Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



Ploërmel



JOSSELIN





Horaires de passage



ouest france



CITROËN
Ploërmel



JOSSÉLIN

Routes	Itinéraire	Kilométrage		Moyenne horaire	
		Parcours	à parcourir	45 Km/h	42 Km/h
D123	Guégon (Ville Hourmand) vers Guéhenno	0	159,7	13h40	13h40
D160	Guéhenno (rue Nationale)	6,0	153,7	13h48	13h49
D778	Guéhenno (rond point La Pointe)	10,8	148,9	13h54	13h56
D11	St Allouestre (Kérantréc)	18,6	141,1	14h04	14h07
D11	Radenac (Le Resto)	21,9	137,8	14h09	14h11
D11	Radenac (église par la gauche)	23,2	136,5	14h11	14h13
D764	Pleugriffet (Pontivy-Josselin)	25,8	133,9	14h15	14h17
D764	Carrefour Lanouée	30,3	129,4	14h30	14h32
D778	Lanouée (La Bagatelle)	36,7	123,0	14h30	14h32
D793	Josselin	41,3	118,4	14h35	14h39
D724	Guillac (Fermetures du Porhoët)	45,5	114,2	14h41	14h45
D	ZA Belle Alouette (vers GAD)	49,8	109,9	14h47	14h51
D323	Josselin Zone oxygène (Super U)	51,5	108,2	14h49	14h54
D323	Lanouée (Kiriell Paul Duclos)	52,3	107,4	14h50	14h56
D8	St Malo (Fermetures du Porhoët)	60,6	99,1	15h01	15h07
D8	Taupont	68,3	91,4	15h11	15h18
D8E	Ploërmel (rond point Leclerc)	71,1	88,6	15h15	15h22
D122	Ploërmel (rond point La Gare)	71,8	87,9	15h16	15h23
D122	La Chatouillette	76,1	83,6	15h21	15h29
D122	Guillac (Le Temple)	77,1	82,6	15h23	15h30
D174	Quily	80,1	79,6	15h27	15h35
D4	Lizio (Ste Catherine)	83,2	76,5	15h32	15h39
D4	St Servant (La Belle Étoile)	88,8	70,9	15h39	15h47
D122	Guégon (Trégranteur Métairie)	91,0	68,7	15h42	15h50
VC202	Guégon (Pont Digot)	94,5	65,2	15h46	15h55
VC5	Guégon (Penroc)	98,8	60,9	15h52	16h01
D126	Guégon (1 ^{er} passage ligne d'arrivée)	107,7	52,0	16h04	16h15
D126	Guégon (2 ^e passage ligne d'arrivée)	116,3	43,3	16h15	16h26
D126	Guégon (3 ^e passage ligne d'arrivée)	125,0	37,7	16h26	16h39
D126	Guégon (4 ^e passage ligne d'arrivée)	133,7	26,0	16h38	16h51
D126	Guégon (5 ^e passage ligne d'arrivée)	142,4	17,3	16h50	17h13
D126	Guégon (6 ^e passage ligne d'arrivée)	151,05	8,67	17h02	17h16
D126	Guégon arrivée	159,7	0,0	17h13	17h28

Infos course



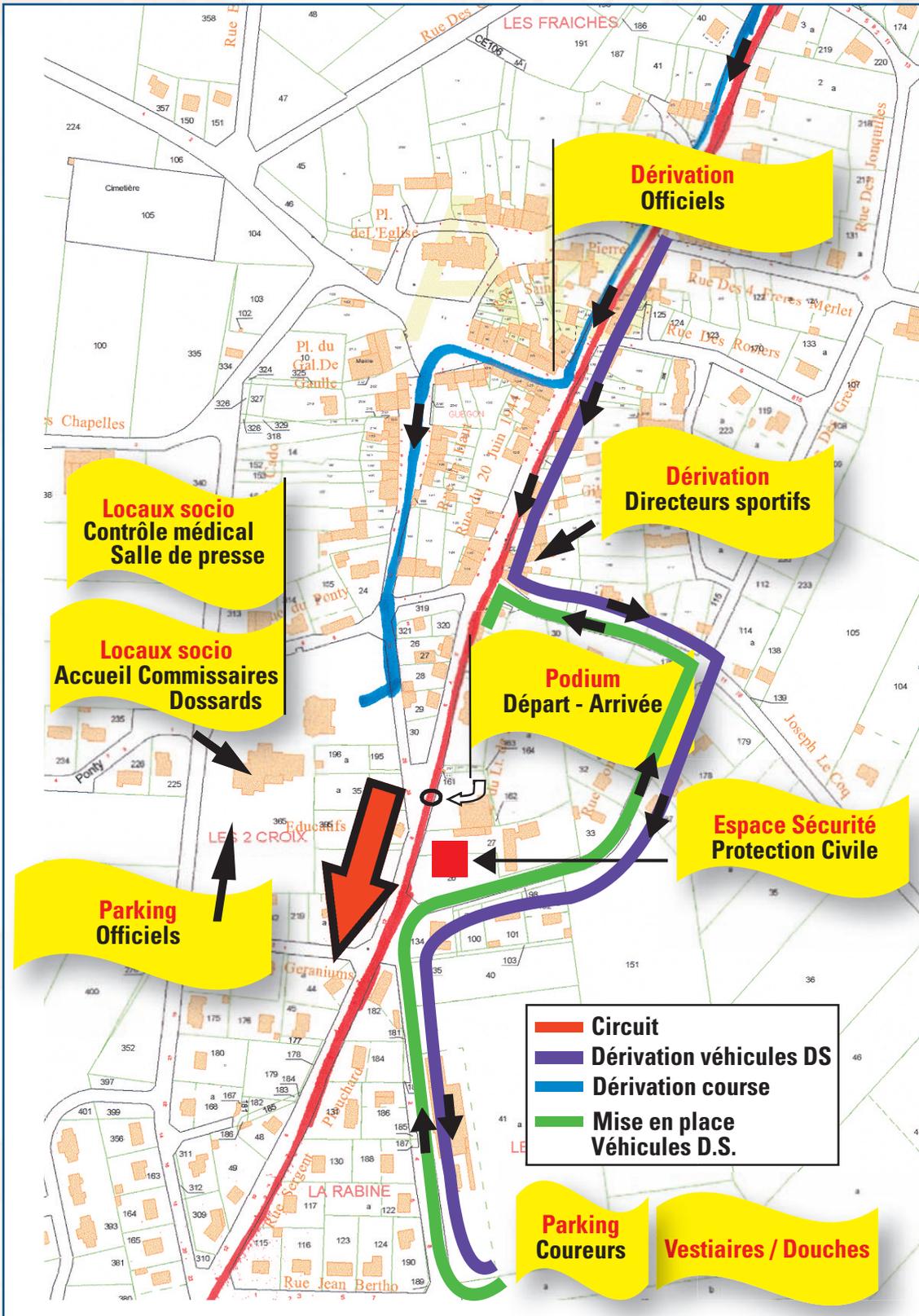
13h15 Rassemblement podium d'arrivée (rue du Lt de la Grandière)

13h30 Départ fictif

- km 00.000 Rte de Guéhenno, ville Hourmand à 2km du départ
- km 06.000 Guéhenno prendre à droite direction Josselin
- km 10.850 Rond point de la Pointe direction Locminé passage sous la 4 voies
- km 18.630 Kérantréc, prendre à droite direction Radenac
- km 21.900 Le Resto prendre à droite direction Radenac
- km 23.300 Traversée de Radenac, contourner l'église par la gauche direction Pleugriffet
- km 25.840 Prendre à droite direction Josselin
- km 30.950 Avant le pont de Bocneuf, îlot au centre de la voie sur 350 ml
- km 33.180 Relais de l'Oust, îlot central
- km 34.100 Îlot au milieu de la chaussée, prendre à gauche direction Lanouée
- km 36.650 La Bagatelle, prendre à droite direction Josselin
- km 41.050 Josselin prendre à gauche direction centre ville
- km 42.050 Josselin plots centraux sur 200 ml
- km 42.380 Montée de Josselin îlot central sur 50 ml
- km 43.250 Belle Alouette, prendre à droite direction ZC Beau Soleil Guillac
- km 46.000 Beau soleil, tourner à gauche direction Ploërmel, attention îlot directionnel
- km 46.350 Passage sur 4 voies, tourner à gauche direction La Croix Helléan
- km 49.250 Brambuan, îlot au centre de la chaussée, tourner à gauche
- km 49.770 ZI Belle Alouette, tourner à droite, passage devant Sté GAD
- km 51.000 Pont Mareux virage à droite danger

- km 51.520 Zone oxygène Super U, FP et Kiriell
 - km 52.000 Sortie Zone oxygène à droite vers St Malo
 - km 52.740 La robege prendre à droite direction St Malo des 3 Fontaines
 - km 60.500 Passage devant notre partenaire les Fermetures du Porhoët prendre à droite vers St Malo
 - km 68.000 Traversée de Taupont rond point à la sortie.
 - km 71.130 Ploërmel, passage sous le pont 2 ronds point et prendre à droite
 - km 71.680 Ploërmel, rond point prendre à droite direction Guillac
 - km 77.090 Sommet côte du Temple, prendre à gauche direction Quily
 - km 80.100 Côte de Quily, centre bourg
 - km 83.200 Ste Catherine, , rond point direction Josselin
 - km 88.700 Virer à gauche direction Trégranteur
 - km 91.000 Trégranteur, virer à gauche direction Cruguel
 - km 94.430 Pont Digo, virer à droite direction Coët-Bugat
 - km 98.650 Penroc, sommet de la côte, virer à droite vers Guégon
 - km 98.500 Pont Josselin, virer à droite vers Guégon
 - km 101.100 Bre de Coët-By, entrée sur circuit final, tourner à droite
- Attention 200 m après la ligne d'arrivée, sur le circuit final, 3 terre-pleins centraux espacés sur 400 m.**
300 m avant la ligne d'arrivée, dérivation à gauche pour les véhicules officiels et directeurs techniques.

Plan du Bourg



Services médicaux d'urgence



Pompiers

18 ou 112 (à partir d'un portable)



Ambulance

02 97 73 26 26



Médecin de garde

02 97 68 42 42

Soins médicaux non urgents



SMUR

15



Centre hospitalier Alphonse Guérin

02 97 73 26 26 - 7,rue Roi Arthur à Ploërmel 56800



Pharmacie de garde

Contacter la brigade de gendarmerie de Josselin au **02 97 22 20 26**



Responsable course

Mickaël BERNARD

1 impasse des Chataigniers - 56120 Guégon

Tél. 06 71 72 98 05 - Email : mickael.bernard@sobeval.com

Coordonnées de l'organisateur

Daniel BOURDONNAIS

6 rue Cyprès - 56120 Guégon

Tél. 02 97 22 26 10 - E-mail : daniel.bourdonnais@orange.fr

www.bouclesguegonnaises.fr



JOSSELIN



Ploërmel

